

REMISE À NIVEAU AUDIT ENERGETIQUE

SUITE 2^{ème} CONTRÔLE (écart de niveau 1) - avec cas test

FCD_5088-AUDIT

SF-F1292.2-3ème éd-avr2026

Objectifs

Permettre le maintien de la certification sous condition en corrigeant les écarts identifiés, en renforçant les compétences techniques et en assurant la conformité des audits énergétiques aux exigences réglementaires et aux référentiels en vigueur.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Identifier et analyser les écarts constatés lors du second contrôle
- Maîtriser les exigences réglementaires applicables (arrêté du 14 juin 2024 et référentiels associés)
- Corriger les pratiques professionnelles non conformes
- Fiabiliser la réalisation et la restitution des audits énergétiques
- Produire un audit énergétique conforme aux attentes des organismes certificateurs
- Valider ses acquis à travers un cas test

Méthodes pédagogiques

MOYENS : Plateforme e-learning accessible 24/7, supports pédagogiques numériques, cas pratiques interactifs, assistance pédagogique, échange avec un expert du domaine pour un accompagnement individualisé (messagerie privée)
Plateforme digitale accessible via smartphone, tablette ou navigateur internet.

MÉTHODES :

Apports théoriques ciblés, études de cas concrets issus de situations de contrôle, auto-évaluation progressive, mise en situation professionnelle (cas test)

MODALITÉS :

- e-learning
- Évaluation de satisfaction en fin de formation

LES TAUX :

Taux de satisfaction : disponible en janvier 2027

Taux de recommandation : disponible en janvier 2027

Moyens pédagogiques

DATE :

formation asynchrone - droits ouverts pour 6 mois

LIEUX :

formation à distance

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION : Si prise en charge directe : achat sur notre portail digital formation. Si prise en charge par un organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter et ouverture des droits une fois l'accord de prise en charge obtenu. Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS-LE-ROI

Public Visé

Diagnostiqueurs immobiliers certifiés en audit énergétique ayant fait l'objet d'un second contrôle ayant révélé des écarts (notamment de niveau 1), nécessitant des actions correctives pour maintenir leur certification.

Pré Requis

Non applicable

Parcours pédagogique

- Analyse des écarts issus du second contrôle
- Rappels réglementaires et normatifs
- Renforcement méthodologique de l'audit énergétique
- Études de cas pratiques ciblées
- Validation des acquis par cas test

Cette formation s'inscrit dans une démarche de correction des écarts constatés lors d'un second contrôle, conformément à l'arrêté du 14 juin 2024, et constitue une condition de maintien de la certification, en réponse aux exigences des organismes certificateurs.

Contenu de la formation

- Cadre réglementaire
- Analyse des écarts
- Méthodologie de l'audit énergétique
- Amélioration des pratiques
- Cas test (validation)

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation finale par cas test intégré
Vérification de la capacité à produire un audit conforme aux exigences réglementaires et aux attentes des organismes certificateurs
Délivrance d'une attestation de formation

Qualification Intervenant-e-s

Equipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Modalités d'accessibilité handicap

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Tarifs (net de taxes)

Par personne : 280.00 €

Contactez-nous !

SONELO Formation
Tél. : 01.39.75.36.96
Mail : contact@sonelo.fr

Assistance technique et pédagogique
Tél. : 01.39.75.36.96
(assistante de formation)